



HAL
open science

Grèves d'ouvrières en usine : une non-mixité émancipatrice ?

Eve Meuret-Campfort

► **To cite this version:**

Eve Meuret-Campfort. Grèves d'ouvrières en usine : une non-mixité émancipatrice ?. Métropolitiques, 2021. hal-03482220

HAL Id: hal-03482220

<https://hal.science/hal-03482220>

Submitted on 15 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Grèves d'ouvrières en usine : une non-mixité émancipatrice ?

Ève Meuret-Campfort

Alors que les ouvrières sont le plus souvent ségréguées dans des usines composées exclusivement de femmes et de postes peu qualifiés, Ève Meuret-Campfort étudie comment les périodes de grèves conduisent – ou non – ces travailleuses à politiser et revendiquer cette non-mixité de fait comme instrument d'émancipation.

Dans le monde ouvrier industriel, les ouvrières se trouvent souvent en situation de non-mixité de fait, concentrées dans des secteurs d'emploi très féminisés, comme celui de l'habillement (Maruani et Meron 2012). Sous l'effet de l'assignation des femmes à des postes ouvriers mobilisant des compétences naturalisées de dextérité et de rapidité, ce sont ainsi des ateliers entiers, voire des usines, où les ouvrières travaillent, vivent, et parfois se mobilisent, dans un entre-soi ouvrier et féminin. Mais de quelle non-mixité parlons-nous ? Ces ouvrières sont en effet réunies sous l'effet de deux rapports sociaux : le genre et la classe. Dans un monde ouvrier construit symboliquement comme masculin, la non-mixité de genre singularise ces usines des autres et elles sont d'abord perçues comme des « usines de femmes ». Pour autant, elles se distinguent aussi en ce qu'elles réunissent principalement des ouvrières spécialisées. Les femmes ont en effet constitué, avec les ouvrier·ère·s immigré·e·s, le vivier de recrutement premier pour ces postes nés de la mécanisation et situés au bas de la hiérarchie professionnelle et salariale. En ce sens, leur position subalterne dans l'ordre ouvrier répond à une co-construction étroite des rapports de genre et de classe et leur non-mixité est double.

Dans quelle mesure cette situation de ségrégation peut-elle être réappropriée par les ouvrières comme support de politisation et de mobilisation ? En quoi le fait d'évoluer dans un univers professionnel où les hommes ouvriers qualifiés, héros du syndicalisme ouvrier, sont absents, favorise-t-il l'émergence d'une parole et de pratiques politiques spécifiques ? Les organisations syndicales traditionnelles du mouvement ouvrier, qui constituent des organisations non mixtes du point de vue de la classe, ont-elles pris en considération les ouvrières et leur parole propre ? Ces questions méritent d'être posées à deux niveaux : celui de la construction d'un sujet politique – un « nous les ouvrières » peut-il émerger au sein du mouvement ouvrier ? – et celui de l'expérience militante elle-même – qu'est-ce que la non-mixité de genre et de classe produit dans l'expérience d'une grève, par exemple ?

Cet article concentre son propos sur la période spécifique des années 1970 qui correspond à plusieurs phénomènes concordants : la multiplication et la mise en visibilité des grèves d'ouvrières, l'affirmation du mouvement féministe dit de la deuxième vague et l'émergence de la « question des femmes » au sein des organisations syndicales (Vigna 2007 ; Maruani 1979 ; Zancarini-Fournel 2002). Nous reviendrons d'abord sur les enjeux sociaux et politiques qui rendent difficile la constitution d'un sujet politique « ouvrières », au croisement du syndicalisme et du féminisme. Nous explorerons ensuite les expériences de lutte des ouvrières à partir d'une enquête par archives et entretiens portant sur l'usine Chantelle de la région nantaise (Gallot et Meuret-Campfort 2015).

« Nous les ouvrières », un sujet politique ?

Le syndicalisme a historiquement constitué une forme d'organisation politique centrale dans l'expérience politique du groupe des ouvriers. Les organisations syndicales ont fortement participé

à l'affirmation de « la classe ouvrière » comme acteur politique majeur tout au long du XX^e siècle, et comme support de collectifs de lutte composés et représentés par des ouvriers conscients de leur appartenance à ce groupe. De nombreux travaux ont depuis montré que cette fierté ouvrière a été mise à mal depuis les années 1980, et que la classe ouvrière a toujours été plus diverse que la représentation qui en était donnée par les syndicats ou les partis ouvriers (Siblot *et al.* 2015). Néanmoins, il suffit de lire les récits des ouvriers syndicalistes (Corouge et Pialoux 2011) pour comprendre la façon dont le syndicalisme peut être source d'émancipation face à une situation de subordination sociale. Cette non-mixité de classe peut-elle être néanmoins articulée avec une non-mixité de genre ?

Si la « question des femmes » fait partie intégrante des préoccupations syndicales de la décennie 1970, en partie sous l'effet de questionnements venus du mouvement féministe, la non-mixité a souvent constitué une pierre d'achoppement. Les positions des deux principales centrales syndicales françaises diffèrent sur ce point. La CGT a été plus favorable à la constitution de commissions femmes en son sein et s'est dotée en 1955 d'un organe de presse féminin, connu sous le nom d'*Antoinette*. Cette posture a longtemps été couplée à une vision assez restrictive des problématiques féminines concentrées sur le travail et une perception différentialiste des rôles féminins. La CFDT, depuis sa création en 1964, a été plus rétive à ce principe d'action, lui préférant un objectif d'intégration des femmes et de leurs revendications à tous les niveaux de l'organisation, les espaces non mixtes étant perçus comme une relégation. Cette opposition de principe ne se traduit pas forcément dans les pratiques. En effet, il semble que, paradoxalement, il y ait eu plus de commissions femmes d'entreprise (c'est-à-dire à l'échelle des sections syndicales ou syndicats d'entreprise) à la CFDT qu'à la CGT au cours des années 1970 (Maruani 1979). Cela découle de la plus grande proximité de la CFDT avec les mouvements féministes, et donc avec le modèle des groupes femmes non mixtes alors en vigueur dans ces mouvements. Ces commissions femmes ont néanmoins eu une existence limitée, principalement concentrée en région parisienne et dans les secteurs tertiaires. Par ailleurs, la non-mixité n'était pas posée au principe de ces groupes qui l'étaient surtout de fait.

L'idée même d'une exclusion formelle des hommes paraît très subversive au sein des organisations syndicales, où le principe de la « priorité des luttes » suggère que la libération des femmes découlera de la libération des ouvriers et que tout séparatisme au sein du groupe ouvrier menace cet objectif. Plus largement, l'autonomie politique des femmes, incarnée par la non-mixité comme principe d'organisation, reste un enjeu de tension important, y compris au sein du mouvement féministe où la non-mixité fait aussi débat (Jacquemart et Masclat 2017).

Du côté des ouvrières, rares ont été les initiatives de non-mixité formelle. On se souvient du collectif de femmes ouvrières formé à l'usine Lip de Besançon en 1973 suite à une grève où elles n'avaient pas trouvé leur place, aboutissant à la rédaction de la brochure « Lip au féminin » qui expose les problématiques propres des ouvrières à l'usine, à la maison et dans le syndicat (Collectif 1977). Dans les usines de femmes comme Chantelle, la non-mixité de genre est un fait préexistant que les ouvrières, interrogées en entretiens à ce sujet, tendent à regretter et à critiquer. Pour elles, la non-mixité correspond à une posture « anti-hommes » qui vient heurter leur attachement à l'idée d'une classe ouvrière unie, hommes et femmes compris. De plus, le mouvement féministe, auquel elles associent l'idée de non-mixité, leur apparaît comme un mouvement « de bourgeoises », ce qui, sans être complètement faux quand on s'intéresse à la sociologie des militantes de l'époque et aux expériences des femmes de classes populaires qui s'y sont engagées, ne traduit pas la diversité interne du mouvement (Bérout *et al.* 2018).

Ce sentiment de distance vis-à-vis du féminisme de la part des ouvrières renvoie plus profondément à la manière dont le « nous les femmes » du féminisme s'est affirmé en France. La primauté du rapport de classe et de la pensée marxiste dans les luttes sociales à cette époque a conduit une grande partie des féministes à penser la domination de genre par analogie à la domination de classe – en essayant de construire la classe des femmes – en laissant peu de place à la prise en compte d'une diversité interne du mouvement féministe. Aux États-Unis, la critique interne

des femmes noires – le *Black Feminism* – a permis de faire avancer une réflexion sur le « péril multiple » d'une partie des femmes et a mené plus tard à l'émergence de la pensée intersectionnelle (Dorlin 2008). En France, les critiques internes sur la prise en compte de la spécificité de la domination que connaissent les femmes des classes populaires ont existé à la fois au sein du mouvement syndical (Jenson 1989) et du mouvement féministe, avec la tendance du féminisme « lutte des classes » (Trat 2007). Mais, en partie à cause de l'héritage universaliste français (Scott 1998), de telles critiques n'ont pas réellement permis de dépasser une cristallisation des deux mouvements comme homogènes et irréconciliables. À cette époque, tout se passe comme si les ouvrières devaient « choisir leur camp ».

Dans ces circonstances, pour la majorité des femmes ouvrières, le camp est vite choisi : c'est celui de leur communauté de vie, celui de leur famille et de leurs attaches les plus profondes, avec lequel le féminisme leur paraît peu conciliable. De plus, ce dernier semble, de leur point de vue, insister sur les « problèmes » et les « handicaps » des femmes alors qu'elles peuvent s'identifier à la fierté ouvrière encore portée par le mouvement ouvrier, même si celle-ci se décline surtout au masculin. Il semble donc bien qu'un sujet « nous, les ouvrières » soit difficile à incarner politiquement à l'échelle nationale. À une échelle plus locale cependant, des collectifs d'ouvrières se sont bien mobilisés et ont mis en action cette double non-mixité.

Une expérience militante singulière ? Les grèves d'ouvrières

Des espaces non mixtes de femmes ouvrières ont existé depuis l'origine du mouvement ouvrier et invitent à distinguer la politisation de ce principe de ce qu'il permet concrètement. Dans la démarche politique de non-mixité choisie, il y a à la fois la notion de *safe space* (un espace protégé de ceux qui incarnent la domination de genre et de classe) et la notion d'*empowerment* (prendre la parole et le pouvoir soi-même sur sa propre émancipation). L'exemple des ouvrières de l'usine Chantelle de Saint-Herblain, qui se sont mobilisées à de nombreuses reprises des années 1970 aux années 1990, notamment en 1981 dans une grève longue avec occupation d'usine, permet de saisir ce que la non-mixité autorise en termes de pratiques militantes et d'accès aux postes de représentants, quand bien même la lutte demeure focalisée sur le travail et la domination en tant qu'ouvrière, sans s'étendre à la domination masculine.

Figure 1. Conflit chez Chantelle avec occupation de l'usine, Saint-Herblain, décembre 1981



Source : Archives Centre d'histoire du travail, coll. UD CGT 44, photo Hélène Cayeux.

À l'usine, les ouvrières sont réunies dans un seul atelier, sans distinctions de statut, payées au rendement et soumises à de fortes cadences, subissant la surexploitation classique des femmes dans le monde ouvrier. Dès que les organisations syndicales s'implantent dans l'usine – en 1968 pour la CFDT et en 1972 pour la CGT – ces conditions de travail et de salaire sont dénoncées et commencent alors la réappropriation collective de ce destin professionnel, ainsi que l'expérience collective de la mobilisation.

L'absence d'hommes dans l'usine a conduit des femmes à prendre les responsabilités militantes desquelles elles sont bien souvent exclues, comme les postes de délégués syndicaux. C'est bien la non-mixité qui leur permet de devenir les représentantes légitimes du groupe, elles qui apparaissent toujours exceptionnelles – et donc non représentatives – que ce soit du côté du mouvement féministe ou du mouvement ouvrier. Les recherches sur l'intersectionnalité ont en effet révélé la « relation d'exclusion proprement symbolique qui marque les dominés multiples comme intrinsèquement non "représentatifs" de leur catégorie » (Jaunait et Chauvin 2012). Des formes d'exclusion peuvent ainsi se reproduire dans des collectifs décrits comme « non mixtes », comme celle des ouvrières ou des lesbiennes au sein de collectifs féministes qui cherchent pourtant à abolir les structures de pouvoir (Freeman 1972-1973). Dès lors, pour des dominés « multiples », la dimension émancipatrice de la non-mixité ne semble possible que dans une non-mixité prenant en considération leur multipositionnalité. Chez Chantelle, c'est bien parce que le groupe ouvrier est composé exclusivement de femmes ouvrières spécialisées que plusieurs d'entre elles accèdent au statut de porte-parole : si des hommes ou des ouvrières qualifiées avaient été présents, ils ou elles auraient sans doute accaparé les postes de représentation. Par ailleurs, les problématiques propres aux ouvrières spécialisées auraient été reléguées, comme cela a beaucoup été le cas dans l'histoire du syndicalisme, alors qu'elles sont ici au cœur de la politisation de la cause : la reconnaissance de leurs compétences professionnelles malgré le manque de qualification, la réduction des cadences de travail exigées, l'obtention de droits sociaux, autant d'aspects d'une lutte pour la dignité.

Par ailleurs, leur communauté d'expérience en tant qu'ouvrières se traduit dans l'organisation de la grève. Ainsi, la prise en compte des contraintes domestiques dans le quotidien de la mobilisation facilite l'engagement d'ouvrières. La famille s'impose à la grève autant que la grève s'impose à la famille. Tant que possible, le temps de la mobilisation se concentre sur le temps de travail. Les réunions n'ont pas lieu le soir. Et quand il s'agit d'occuper l'usine, une forte tolérance est de mise envers celles qui ne peuvent venir que la journée ; d'autres « s'organisent » en continuant à assurer le travail domestique en parallèle de la grève. C'est bien là que se manifestent les effets de cette non-mixité de genre et de classe : pour la plupart mariées avec enfants, elles doivent faire avec les rôles domestiques auxquels elles sont constamment renvoyées et, à l'inverse de femmes plus favorisées, elles disposent de peu de ressources sociales et culturelles pour remettre en cause ce socle familial. Les ouvrières doivent composer, s'arranger et ne peuvent faire autrement que d'articuler dans leur quotidien – y compris de lutte – leurs différents rôles et de révéler ainsi le cumul des dominations qu'elles subissent.

Cette expérience de lutte participe clairement à leur politisation au sens où, en particulier pour celles qui n'étaient pas disposées par leur socialisation familiale à s'engager, la participation à ces grèves change leur façon de voir le monde, les conduit à considérer leur situation comme injuste et à trouver la lutte syndicale légitime. Cette dénonciation, parce qu'elle se fait dans un cadre professionnel et syndical, reste néanmoins centrée sur la question du travail et le registre féministe n'émerge pas dans les tracts, les actions collectives ou les discours des représentantes, qui sont elles-mêmes engagées dans des stratégies d'assimilation dans les organisations syndicales (Meuret-Campfort 2018). L'usine en grève n'a par exemple pas vu émerger de crèche collective ou de groupes de discussions organisés sur des problématiques « de femmes ». La grève, en libérant du temps de travail, a néanmoins certainement suscité, dans des espaces auxquels les archives syndicales ne permettent pas d'accéder, de nombreux échanges politiques et intimes entre ouvrières qui partageaient une même condition de vie au croisement des rapports de genre et de classe. Si elles se sont mobilisées d'abord en ouvrières, c'est bien la possibilité de ne pas avoir à choisir entre

les deux causes qui découlent de leur situation de multidominées qui fait toute la force de ce collectif de lutte et leur a permis de prendre la parole dans l'espace public, de défendre leur voix et la réalité de leur expérience spécifique de la domination.

Bibliographie

- Béroud, S., Fillieule, O., Masclet, C., Sommier, I. et collectif Sombrero (dir.). 2018. *Changer le monde, changer sa vie. Enquête sur les militantes et militants des années 68 en France*, Arles : Actes Sud.
- Collectif. 1977. *Lip au féminin*, Paris : Syros.
- Corouge, C. et Pialoux, M. 2011. *Résister à la chaîne. Dialogue entre un ouvrier de Peugeot et un sociologue*, Marseille : Agone.
- Dorlin, E. (éd.). 2008. *Black feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*, Paris : L'Harmattan.
- Freeman, J. 1972-1973. « The Tyranny of Structurelessness », *Berkeley Journal of Sociology*, vol. 17, p. 151-165.
- Gallot, F. et Meuret-Campfort, È. 2015. « Des ouvrières en lutte dans l'après 1968. Rapports au féminisme et subversions de genre », *Politix*, n° 109, p. 21-43. Disponible en ligne à l'URL suivant : <https://www.cairn.info/revue-politix-2015-1-page-21.htm>.
- Jacquemart, A. et Masclet, C. 2017. « Mixités et non-mixités dans les mouvements féministes des années 1968 en France », *Clio. Femmes, genre, histoire*, n° 2, p. 221-247. Disponible en ligne à l'URL suivant : https://journals.openedition.org/cliio/13784#xd_co_f=NDI5NzA1ODctMGFjMC00N2EwLWJmN2QtMDM5ZWxNGUwNjgx~.
- Jaunait, A. et Chauvin, S. 2012. « Représenter l'intersection. Les théories de l'intersectionnalité à l'épreuve des sciences sociales », *Revue française de science politique*, n° 1, p. 5-20. Disponible en ligne à l'URL suivant : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2012-1-page-5.htm>.
- Jenson, J. 1989. « Le féminisme en France depuis mai 68 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 24, p. 55-67. Disponible en ligne à l'URL suivant : https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1989_num_24_1_2185?q=le+f%C3%A9minisme+en+France+depuis+mai+68.
- Maruani, M. 1979. *Les Syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris : Syros.
- Maruani, M. et Meron, M. 2012. *Un siècle de travail des femmes en France, 1901-2011*, Paris : La Découverte.
- Meuret-Campfort, È. 2018. « Le rapport au genre et à la classe de militantes syndicales ouvrières : deux voies d'émancipation », *Le Mouvement social*, n° 265, p. 95-110. Disponible en ligne à l'URL suivant : <https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2018-4-page-95.htm>.
- Scott, J. W. 1998. *La Citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris : Albin Michel.
- Siblot, Y., Cartier, M., Coutant, I., Masclet, O. et Renahy, N. 2015. *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris : Armand Colin.
- Trat, J. 2007. « L'histoire oubliée du courant "féministe lutte des classes" », in J. Trat, S. Treillet, S. Bourret et E. Dorlin (dir.), *Femmes, genre, féminisme*, Paris : Syllepse, p. 9-32.
- Vigna, X. 2007. *L'Insubordination ouvrière dans les années 68. Essai d'histoire politique des usines*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Zancarini-Fournel, M. 2002. « Genre et politique : les années 1968 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 75, p. 133-143. Disponible en ligne à l'URL suivant : <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2002-3-page-133.htm>.

Ève Meuret-Campfort est sociologue, chargée de recherche au sein de l'équipe Cultures et sociétés urbaines du Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (CSU-CRESPPA). Ses travaux articulent sociologie du genre, du travail et du militantisme et s'intéressent à des secteurs d'emploi féminisés. Après une thèse sur les mobilisations d'ouvrières de l'habillement, des enquêtes sur la syndicalisation dans les crèches et les relations hiérarchiques dans l'aide à domicile auprès des personnes âgées, elle travaille actuellement sur le secteur du prêt-à-porter féminin et le renouveau du *made in France*.

Pour citer cet article :

Ève Meuret-Campfort, « Grèves d'ouvrières en usine : une non-mixité émancipatrice ? », *Métropolitiques*, 16 septembre 2021. URL : <https://metropolitiques.eu/Greves-d-ouvrieres-en-usine-une-non-mixite-emancipatrice.html>.